

# Discours du 8 janvier 2010

## *Cérémonie des vœux à la population*

« Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Nous voici réunis pour ce 1<sup>er</sup> rendez vous de l'année 2010.

Chaque année, cette cérémonie des vœux revêt à mes yeux une importance capitale car elle nous permet de nous retrouver après cette trêve des confiseurs, de faire le bilan de l'année écoulée, et aussi de vous faire part des projets de l'année à venir.

C'est un moment où nous essayons ensemble de faire le point, de prendre un peu de recul, de réfléchir en dissociant action et agitation. C'est un moment où nous essayons de donner du sens, de la lisibilité et de la cohérence à l'action municipale.

Une équipe municipale à mes côtés, composée d'hommes et de femmes remarquables, disponibles qui œuvrent tout au long de l'année pour l'intérêt général de Pélissanne.

Merci Mesdames, Messieurs pour votre engagement de tous les jours aux services des Pélissannais.

Etre élu est une fonction compliquée, lourde à un moment où il est de plus en plus difficile de gérer une commune de presque 10 000 habitants.

Au moment aussi où les errements de quelques-uns font trop facilement oublier que l'immense majorité des élus ont choisi d'exercer les responsabilités qui sont les leurs par souci du bien public pour servir, et non pour toute autre cause.

Mardi soir, j'ai eu le plaisir avec l'ensemble du conseil municipal de présenter les vœux au personnel communal. Le service public a besoin de femmes et d'hommes compétents au service des autres et je crois qu'à Pélissanne nous nous efforçons chaque jour d'aider nos agents dans leurs réussites professionnelles.

Les services publics sont le maillon essentiel de la chaîne dans une commune, et être au service des citoyens demandent des qualités de plus en plus performantes.

Comme par exemple, l'arrivée en septembre au service des affaires générales du matériel pour délivrer les passeports biométriques, et nous devrions prochainement à la demande des services de la préfecture être équipés pour les cartes d'identité.

Ou encore Le service des élections Qui a organisé en 2009 les élections européennes et se prépare pour 2010 à l'organisation des élections régionales puisque nous voterons les 14 et 21 mars prochains.

Ce service gère également chaque année la cérémonie de citoyenneté, qui consiste à remettre aux jeunes qui viennent d'avoir 18 ans, leur 1<sup>ère</sup> carte d'électeur accompagnée du livret de la citoyenneté. En 2009, ce sont 204 jeunes gens qui ont reçu leur 1<sup>ère</sup> carte électorale.

Je remercie la Directrice Générale des Services, Marie Raynal, l'ensemble des chefs de service et tous les agents municipaux pour leur travail quotidien au service de tous les Pélissannais. Toujours en 2009 le CCAS qui a été un peu plus sollicité cette année a offert 952 colis de fin d'année à nos seniors et presque 500 d'entre eux ont participé au repas de Noël dans cette salle, préparé par nos services et servi par nos agents, journée appréciée et très conviviale.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2009, nous avons fêté 4 dames centenaires comme quoi il fait bon vivre à Pélissanne.

J'ai également eu l'honneur de recevoir en mairie des jeunes mariés qui fêtaient leurs noces d'or ou de diamant.

Côté festivités et culturel, moments aussi sympathiques cette année nous avons eu la chance d'accueillir sur la commune Miss France 2009 lors de la 1<sup>ère</sup> sortie du corso. La journée de la femme a été un moment important à Pélissanne avec Anh Dao Traxel, fille adoptive de Jacques Chirac qui a honoré Mmes Gallois et Marchal. Au nom de son association : L'Etoile Européenne du dévouement civil et militaire.

Elle a aussi visité la maison de retraite du « Clos St Martin » ainsi que le Foyer pour autistes « La route du Sel ». Et a offert à chacun un chèque de 1500 €.

Dévore Livres, manifestation organisée par la bibliothèque à destination de notre jeunesse a rencontré un nouveau grand succès avec la présence d'auteurs de grande qualité.

Je voudrais que nous ayons ce soir une pensée pour Pierre Bottero. Pierre nous a quittés trop rapidement, nous pensons à son épouse, à ses filles nous ne pourrions jamais oublier qu'il était entre autres une des chevilles ouvrières de Dévore Livres depuis sa création. Fin juin, côté sport, a lieu chaque année dans cette salle la soirée des sportifs. Remise de récompenses à des garçons ou des filles très actifs dans différentes

disciplines. Je suis chaque année impressionné par cette pépinière de tout âge qui porte haut et loin quelquefois les couleurs de Pélissanne. Bravo à tous !

Certes nous le savons tous à Pélissanne, le monde associatif est très présent et en bonne santé. Nous le devons d'abord aux présidentes et présidents entourés des dirigeants, bénévoles pour la grande majorité, ils donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre ce qu'ils appellent parfois « leur bébé ». Ils ne comptent pas les heures, après le travail ou le week-end, pour régler les inévitables problèmes de toutes sortes sans lesquels la vie associative ne serait qu'un long fleuve tranquille. Vous êtes de formidables acteurs dans vos différents lieux d'animation et vous êtes des vecteurs indispensables de la cohésion sociale. Je tenais ce soir à toutes et tous vous remercier.

Côté travaux, l'année 2009 a vu la réception des travaux de l'église en avril suite au désastre causé par l'incendie.

Entre le boulodrome et le skate parc est venu s'intercaler le city stade cher à nos jeunes inauguré fin septembre.

Nous avons également réceptionné l'agrandissement des travaux du poste de la police municipale en présence du Procureur de la République M. ROTHÉ et du Sous-Préfet M. DERACHE qui d'ailleurs nous a quitté depuis pour rejoindre MAYOTTE où il a été nommé Préfet. Il a été remplacé par M. Yves LUCCHESI que nous avons reçu récemment en mairie.

Cette année encore, nous avons investi une somme importante de travaux dans les écoles. Plus de 140 000 € avec notamment des interventions imprévues sur les toitures suite aux fortes pluies de la rentrée de septembre.

Le multi accueil s'est vu attribué, de nouveaux équipements. La salle des mariages a été rénovée les fenêtres de l'hôtel de ville ont été changées pour un meilleur confort et dans un souci d'économie d'énergie. Je crois d'ailleurs que certains élus s'en sont rendus compte au dernier conseil municipal. (nous allons économiser du chauffage).

Changement de la porte d'entrée et rénovation du parquet au bâtiment de la gare, changement des portes d'entrée de cette salle où un défibrillateur offert par le club KIWANIS a été installé. D'ailleurs très prochainement en partenariat avec la croix rouge aura lieu une journée « 24 heures pour sauver une vie », une initiation aux gestes qui sauvent.

Des investissements significatifs ont été effectués tels que l'achat de véhicules, et de matériels divers dont une lame à neige suite à l'épisode neigeux du 7 janvier 2009 qui nous avait posé des petits problèmes durant quelques jours.

Malgré tous ces travaux et ces achats, nous avons encore bien maîtrisé en 2009 notre budget, bien que certaines recettes aient diminuées par rapport à 2008.

La prévision du budget 2010 est très difficile, il faudra être très prudent car nous avons encore beaucoup d'incertitudes sur les recettes. Nous devons de nouveau gérer au plus près le budget de fonctionnement et particulièrement les dépenses de personnel.

Tout en souhaitant garder un service public de qualité, il sera nécessaire de réduire la voilure dans certains secteurs de manière à tenir le cap pour l'année 2010.

Malgré un contexte difficile et incertain, nous nous engageons tout de même à ne pas augmenter les impôts locaux en 2010.

Du côté des investissements Pélissanne participera au plan de relance national comme de nombreuses collectivités. Des nouvelles infrastructures sur la commune seront lancées sur les trois prochaines années et principalement en 2010, grâce à la signature du Contrat Départemental de développement et d'aménagement effectuée en 2009 avec le Conseil Général. Contrat sur 3 ans, financé à 50% qui va ainsi permettre de réaliser des équipements très attendus.

- la salle multisports qui comprendra une salle de danse, une salle de boxe, un dojo, des vestiaires pour le foot et un logement de gardien pour sécuriser nos installations.

- Le parking des allées de Craponne

- La cuisine centrale qui sert aujourd'hui + de 800 repas par jour

- Le Centre de loisirs (ALSH) adapté qui évitera que pendant les vacances et le mercredi les enfants retournent dans leurs écoles.

- En mars 2010 commenceront les travaux du Parc Roux de Brignoles. Le projet était inscrit dans le programme de l'équipe municipale. Dès septembre 2008, les demandes de subvention ont été faites à Agglopolé Provence, et sont inscrites dans le cadre du CDDA dont je viens de vous parler. Une large concertation a été engagée pour vous associer à ce projet.

Après plusieurs réunions de l'ensemble du conseil municipal, une réunion publique a eu lieu le 8 octobre dernier pour la présentation du projet à la population.

Les travaux devraient comme je viens de vous le dire débuter début mars pour une durée de 6 à 8 mois, qui se terminera fin novembre par la plantation d'une quarantaine d'arbres. Le Boulevard Gambetta qui n'était pas prévu au départ dans le projet sera intégré aux travaux en accord avec la Direction des Routes Du Conseil Général.

Je rappelle que le Boulevard Gambetta est encore une route départementale et qu'il deviendra après les travaux et avec le soutien du Conseil Général une voie communale.

Dans ce projet, nous allons enfin sécuriser l'école par une grande allée ombragée et piétonne, arborer la place, la laisser plus libre aux piétons, l'équiper de parc à vélos et de bancs, agrémenter le devant de la mairie qui quelquefois n'est même pas accessible aux voitures de mariés, diminuer certes le stationnement sur le parc mais le règlementer aussi.

Nous allons dès les semaines qui arrivent, créer un nouveau parking organisé entre la maison de retraite « le clos st martin » et l'école des Enjouvènes. Ce parking sera matérialisé et éclairé, nous gagnerons en nombre de places et le parc roux de brignoles sera après travaux règlementé par le disque bleu qui reste un stationnement gratuit. Cela permettra à chacune et chacun de faire ses courses ou autres activités dans un délai raisonnable et il y aura ainsi un turn-over des clients pour les commerçants péliissannais.

En accord avec les commerçants du marché, Le marché retrouvera toute sa place et sera lui aussi réorganisé. Pendant toute la durée des travaux le marché dominical aura lieu à partir du Grand Pont, Avenue Général de Gaulle et jusqu'au début de l'avenue St Roch.

Et puis, une décision importante qui va nous enlever pas mal de contraintes en accord également avec les représentants des syndicats de forains. La fête foraine sera déplacée définitivement sur le stade de la Prouvenque. Vous l'avez bien compris la réhabilitation du Parc Roux de Brignoles et du Boulevard Gambetta sera le projet phare de l'année 2010.

Toujours en 2010 et dès le 1<sup>er</sup> trimestre le terrain du corso sera aménagé en parking de 90 places et deux courts de tennis supplémentaires seront réalisés.

Toujours dans le cadre du CDDA, le projet de la salle multisports est lancé, cet équipement sera construit derrière cette salle. Juste là !!!

Tous ces nouveaux investissements verront le jour sans alourdir notre endettement faible aujourd'hui et surtout maîtrisé pour notre commune mais grâce aussi au financement important du Conseil Général.

Egalement en accord avec le Conseil Général, un nouvel espace pour nos seniors sera construit sur le site de l'ancien 1000 club. Je viens de signer le permis de construire.

Un lieu adapté pour recevoir tous les seniors de la commune. Et je dis bien tous les seniors. Les 2 associations « l'entraide et la belle vie » vont se regrouper en un seul bureau pour le bien être et le confort de tous nos anciens. Chacune et chacun bénéficiera des mêmes avantages.

Autre Projet important évoqué depuis quelques années et dont les travaux vont démarrer en 2010, puisque le permis sera déposé avant la fin de ce mois il s'agit de la nouvelle caserne des pompiers sur la route de Lambesc en face du cimetière du Haut Taulet. Les plans ont été présentés par Jean-Pierre Maggi Président du SDIS et moi-même début décembre dans cette salle lors de la cérémonie de la Sainte Barbe.

J'en profite pour vous informer que la journée départementale des pupilles de sapeurs pompiers aura lieu à Pélissanne Le 6 juin 2010. Le Capitaine Fernandez Président de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers des Bouches du Rhône a choisi notre commune cette année. Je sais que je peux compter sur vous pour faire de cette journée une réussite pour ces enfants. Des enfants qui un jour n'ont plus vu revenir leur papa ou leur maman d'une intervention et à Pélissanne nous avons été touchés par ce drame il y a quelques années.

Nous aurons la chance également en 2010 de voir la livraison de la nouvelle gendarmerie de Lançon de Provence, qui est en construction Route de Pélissanne. Lieu idéal pour nous Péliissannais. Je salue d'ailleurs le travail en étroite collaboration entre la commune avec le chef de poste Jérôme Marguerite, la gendarmerie à travers le Capitaine Fautrero et les sapeurs pompiers sous la responsabilité du Major Tayssedre. Ce partenariat permet des interventions rapides et suivies de résultats efficaces dont voici quelques chiffres :

Délinquance générale en 2008 : 374 faits - Délinquance générale en 2009 : 249 faits - soit 125 faits de moins, soit 34% de baisse

Délinquance voie publique en 2008 : 215 faits - Délinquance voie publique en 2009 : 136 faits - soit 79 faits de moins, soit 37 % de baisse

Merci à vous Messieurs ainsi qu'à vos équipes pour votre professionnalisme au service des Pélissannais.

Des Pélissannais qui bénéficient aussi des services d'Agglopolo Provence notre communauté d'agglomération comme pour les déchets et les projets à venir dans ce domaine, mais plus particulièrement dans le domaine de l'eau et l'assainissement qui en 2009 nous a permis une amélioration des réseaux pour plus d'1 million d'euros d'investissements. Je tiens à remercier l'ensemble des services d'Agglopolo Provence et son Directeur Général des Services Monsieur Jean-Michel REY.

Le budget dont je disais il y a quelques instants qu'il devra être bien ficelé, ne nous empêchera pas de faire des travaux d'aménagement de trottoirs et d'enrobés de voiries en 2010.

En 2010, un dossier important lancé depuis quelques années, le PLU, plan local d'urbanisme qui va remplacer notre POS de 1997/99. Ce PLU sera arrêté lors d'un Conseil Municipal exceptionnel dans les prochains mois. Comme nous nous étions engagés, nous maîtrisons totalement l'urbanisation de la commune, chose pas facile face à la pression que nous subissons tous les jours. Une réunion publique sera organisée avant l'arrêt en Conseil Municipal. Une enquête publique suivra la décision du conseil municipal.

Un volet économique important dans notre plan local, la confirmation de l'implantation d'une moyenne surface alimentaire sur le site de la cour des lices.

Et le projet de la zone artisanale qui verra le jour sur notre commune. Projets créateurs d'activité et d'emplois

Quelques individus auteurs de manœuvres politiques malsaines cherchent par tous les moyens à nuire à ces projets. Je voudrais leur faire savoir ici ce soir devant vous que nous irons au bout de ces projets, même si ça prend actuellement du temps et que ça coûte à la collectivité. Je n'hésiterais pas à informer l'ensemble des Pélissannais de leurs pratiques pour espérer arriver à leurs fins.

Toujours en 2010, je vous annonce que vous aurez entre le 21 janvier et le 20 février la visite d'un agent recenseur. En effet, le dernier recensement ayant été effectué sur Pélissanne en 2005, 20 agents recenseurs seront chargés de faire la collecte des informations sur le terrain. Je vous remercie d'avance de leur accorder le meilleur accueil. Je précise que c'est une enquête obligatoire à laquelle toute la population doit se soumettre et qu'ils seront porteurs d'une carte tricolore afin que vous puissiez les identifier. J'en profite pour vous annoncer les derniers chiffres de l'INSEE, nous étions 9368 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Permettez moi d'aborder quelques instants deux sujets qui ont été au cœur de l'actualité en cette fin d'année, et qui vont l'être encore pour 2010.

Tout d'abord, la suppression de la taxe professionnelle. Beaucoup de débats, et de polémiques. Depuis des années, notre industrie n'a pas réussi à répondre à la demande mondiale parce qu'elle n'a pas suffisamment investi. En quinze ans, l'industrie française a perdu cinq cent mille emplois. Vouloir maintenir la taxe professionnelle dans le contexte de la mondialisation et de la crise actuelle serait une faute historique. Si chacun, sur l'échiquier politique, tient à rappeler cela, une partie de mes collègues maires ont tenu à faire part de leur crainte face à cette réforme.

Pour compenser la perte de cette ressource fiscale, la réforme prévoit de transférer un certain nombre d'autres ressources fiscales aux collectivités territoriales.

C'est dire que la réforme ne dégradera pas l'autonomie financière des communes et des établissements publics intercommunaux. Je tiens à vous rassurer, les prochains budgets de notre commune ne seront pas mis à mal par cette réforme.

Et je m'adresse notamment aux présidents d'associations, à qui certains ont expliqué qu'à cause de cette réforme, la commune ne pourrait plus leur attribuer de subvention. Comme je vous l'ai dit il y a quelques instants, les bénévoles des associations sont des acteurs indispensables à la vie de la commune.

Nous pourrions continuer à financer les associations, tous ceux qui disent le contraire sont de mauvaise foi.

Le deuxième sujet qui va agiter le débat politique pour l'année 2010 est la réforme des collectivités territoriales. Pour cette réforme encore, la polémique a pris le dessus sur l'explication et les débats intelligents. Je le regrette. Cette réforme va dans le bon sens. Qui aujourd'hui peut se contenter de ce mille-feuilles territorial : communes, pays, syndicats, communauté d'agglomération, département, région, Etat et parfois, Union européenne. Mais parce que l'Histoire de France n'est pas une page blanche sur laquelle on tire aveuglément un trait, le Gouvernement a choisi une voie pragmatique destinée à renforcer les synergies entre le couple « commune/intercommunalité » et le couple « département/région ». La réforme est donc une simplification des échelons territoriaux, et, ainsi, elle nous permettra d'être plus efficace.

Enfin, pour clore ce chapitre, je voudrais exprimer ici ma conviction que nous tous, élus, sommes au service de la République. Notre objectif commun doit être de travailler pour une France plus moderne et plus efficace, quelles que soient nos différences politiques. Et dans cette République que nous aimons, il n'y a pas l'État, d'un côté et les collectivités territoriales de l'autre. Ceux qui souhaitent les opposer se trompent dangereusement, et je ne suis pas de cela !

Simplement sachez que même si nul ne peut sérieusement se prévaloir de pouvoir infléchir radicalement le cours de la vie, nous avons la prétention de penser, les membres de l'équipe municipale et moi-même, que notre volonté farouche d'œuvrer au bien-être des Pélissannais peut contribuer à rendre votre quotidien plus agréable, cette année comme les précédentes et pourquoi pas les futures!

Anticiper les évolutions pour mieux les préparer, lancer les chantiers nécessaires à l'amélioration de notre cadre de vie, favoriser les sentiments de tranquillité publique et de sérénité auxquels, bien légitimement, vous aspirez, tels sont nos objectifs.

Plus que jamais en ce début d'année, nous avons le souci de satisfaire vos attentes, continuons à nous battre contre les difficultés et à travailler ensemble.

Confiant en l'avenir grâce à cette capacité d'innovation et d'adaptation des Pélissannaises et des Pélissannais, il me reste maintenant à vous présenter à titre personnel et au nom de l'ensemble du conseil municipal, tous nos vœux de santé et de prospérité.

Je souhaite ardemment que cette nouvelle année soit riche de projets et de réussite, et qu'elle vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, la réalisation de toutes vos espérances.

Je vous remercie et vous invite à prendre le verre de l'amitié. »

**Pascal Montécot**  
**Maire de Pélissanne**  
*Le 8 janvier 2010*